

AVIS D'EXAMEN PROFESSIONNEL AU TITRE DE L'ANNÉE 2026
REDACTEUR PRINCIPAL DE 2ème CLASSE (AVANCEMENT DE GRADE)
FILIÈRE ADMINISTRATIVE – CATÉGORIE B
 (Arrêté d'ouverture n° 26-30 du 6 février 2026)

Le Centre de gestion de la fonction publique territoriale d'Indre-et-Loire organise, en convention avec les Centres de Gestion de l'interrégion Ile de France/Centre-Val de Loire, l'examen professionnel de rédacteur principal de 2ème classe par voie d'avancement de grade au titre de l'année 2026.

CONDITIONS D'INSCRIPTION	DATES ET LIEUX DES ÉPREUVES
Peuvent se présenter à l'examen professionnel par voie d'avancement de grade : Les fonctionnaires ayant au moins atteint le 6e échelon du premier grade et justifiant d'au moins trois années de services effectifs dans un corps, cadre d'emplois ou emploi de catégorie B ou de même niveau. Toutefois, et conformément à l'article 16 du décret n°2013-593 du 5 juillet 2013, les candidats peuvent subir les épreuves d'un examen professionnel au plus tôt un an avant la date à laquelle ils doivent remplir les conditions d'inscription au tableau d'avancement. Par conséquent, sont admis à se présenter à l'examen 2026 les rédacteurs territoriaux qui rempliront les conditions visées ci-dessus le 31 décembre 2027. (Seuls les services publics effectués en qualité de stagiaire et de titulaire sont pris en compte et les candidats devront être titulaires à la date de la première épreuve, soit au 24 septembre 2026.)	Épreuve d'admissibilité : Le jeudi 24 septembre 2026 (le lieu d'examen sera précisé ultérieurement) Épreuve d'admission : Au Centre de gestion d'Indre-et-Loire Les jours et horaires seront communiqués ultérieurement.

La période d'inscription en ligne et de retrait des dossiers est fixée du mardi 3 mars 2026 au mercredi 8 avril 2026 inclus.

Les demandes d'inscription sont à effectuer par internet, via le portail national www.concours-territorial.fr ou sur le site www.cdg37.fr ou à défaut, par courrier adressé au Centre de gestion d'Indre-et-Loire, 25 rue du Rempart, CS 14135, 37041 Tours Cédex 1.

La date de clôture des inscriptions (date limite de dépôt des dossiers) est fixée au jeudi 16 avril 2026 inclus.

Les dossiers d'inscription comportant les pièces demandées devront être transmis via l'espace sécurisé ou être postés avant minuit (cachet de la poste faisant foi) ou déposés à l'accueil du Centre de gestion d'Indre-et-Loire aux jours et heures d'ouverture **au plus tard, le jeudi 16 avril 2026.**

Le Président du Centre de gestion d'Indre-et-Loire

Michel GILLOT


